

Les trois étapes de l'entrée au Service extérieur

Le processus de sélection des candidatures comporte trois étapes bien précises : l'examen écrit, la présélection et la sélection finale des candidats.

Chaque année, entre trois et quatre mille candidats tentent leur chance et se présentent à l'examen du Service extérieur. La Commission de la Fonction publique sélectionne les candidats et les candidates qui se sont démarqués du peloton de départ et achemine leurs dossiers à Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Au cours de la deuxième étape, l'étape de la présélection, plusieurs centaines de candidats sont convoqués à une entrevue et soumis à un exercice de simulation de groupe. Au cours de

